



Commune de Berrwiller

Chers Berrwillerois,

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum. **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :**

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Les deux documents nécessaires pour circuler sont :

- ✓ l'**attestation individuelle**, dont vous trouverez copie ci-jointe et qui peut être téléchargée sur le site www.gouvernement.fr ou à reproduire sur papier libre
- ✓ l'**attestation de l'employeur**, nécessaire pour les déplacements professionnels peut être téléchargée sur le site www.gouvernement.fr

Les infractions à ces règles seront sanctionnées d'une amende de 135 euros.

La Mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.
Une permanence téléphonique est assurée
entre 10h00 et 12h00 et 14h00 et 16h00 du lundi au vendredi
au 06.46.52.03.28 ou en appelant directement le Maire au 06.87.35.57.97.

Si nous voulons vaincre cette pandémie, il est de la responsabilité de chacune et de chacun de veiller au strict respect des limitations de déplacement comme prescrit par le Chef de l'Etat et d'adopter des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

*Je reste chez moi
Je me lave très régulièrement les mains
Je tousse ou éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
J'utilise des mouchoirs à usage unique et je les jette
Je salue sans serrer la main, j'arrête les embrassades*

Ensemble, grâce au comportement citoyen de chacune et chacun nous vaincrons le Coronavirus et je sais pouvoir compter sur vous.

Vous trouverez au verso les horaires d'ouverture modifiés ou propositions alternatives de nos commerçants, artisans, restaurateurs, agriculteurs de Berrwiller pendant la période de confinement.

Votre Maire
Fabian JORDAN

Liste et horaires des commerces de Berrwiller pendant le confinement

Tabac Presse Chantal Carré <i>(dépôt de pain, retrait colis UPS)</i> 93 Rue Principale 03 89 76 73 42	Horaires modifiés pendant le confinement : le lundi : 07h00 – 12h00 du mardi au samedi : 07h00 -12h00 et 14H00-16h00
Boulangerie Kindler 33 Rue d'Or 03 89 76 73 18	Horaires modifiés pendant le confinement : du lundi au samedi : 6h30 -13h00 Le service de pizzas du vendredi soir est incertain : voir sur place
Ferme Krust 115 Rue Principale 03 89 76 77 55	Horaires modifiés pendant le confinement: le vendredi de 15h00 à 18h00 (produits laitiers, pain, farine et légumes de saison)
Elevage des 3 P - Pierré Rue des Plantes 06 77 50 54 56	Le camion sera stationné rue de Staffelfelden tous les jeudis et samedis entre 17h00 et 19h00 (viande de porc et charcuterie) Possibilité de commandes au 06 77 50 54 56 à récupérer au camion
Ferme Pfauwadel Rue Linngasse 06 36 28 05 71	Produits laitiers proposés à l'auberge des Dahlias SUR COMMANDE le jeudi et vendredi de 11h30 à 12h30
Vergers Sester 78 Rue d'Or 03 89 76 78 77	Fermé jusqu'à nouvel ordre
Restaurant À l'Arbre Vert 96 Rue Principale 03 89 76 73 19	Fermé jusqu'à nouvel ordre
Restaurant Au Vieil Armand 120 Rue Principale 03 89 76 73 23	Fermé jusqu'à nouvel ordre
Auberge des Dahlias Rue Linngasse 03 89 28 23 67	Service de plats à emporter les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 11h30 et 12h30 SUR RÉSERVATION Plat du jour : 6,50€ Dessert : 1,50€
Am Holz Ofa 5 Rue des Merles 06 88 74 87 86	Le mercredi en semaine paire, sur place, Rue des Merles entre 18 h et 20 h 30
Camion Elsass poulets 06 70 44 66 76	Le mardi en semaine impaire, Rue de Staffelfelden entre 18 h à 20 h

Les conseillers municipaux se proposent d'assister tous les habitants qui en auraient besoin
 (courses, livraisons de repas, impression d'attestations...)

N'hésitez pas à nous contacter et vous pouvez appeler
 Anne Schaumberg au 06.37.49.03.04.